

Délibération DEL-B-2024-096

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 26 NOVEMBRE 2024

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt-six novembre deux mille vingt-quatre, à 16h00, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

Présents (24) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Bruno BODIN, Cécile VRIGNAUD, Christine SOULARD, Jérôme BARON, Joël BARRAUD, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Johnny BROSSEAU, Pierre BUREAU, Yves CHOUTEAU, Nicole COTILLON, Dany GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, François MARY, Emmanuelle MENARD, Jean Claude METAIS, Claire PAULIC, Gilles PETRAUD, Claude POUSIN, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU

Pouvoirs (1) : Sébastien GRELLIER pouvoir à Johnny BROSSEAU

Absents (2) : Sébastien GRELLIER, Thierry MAROLLEAU

Date de convocation : 20-11-2024

Secrétaire de séance : Nicole COTILLON

RESSOURCES HUMAINES

Tableau des effectifs - Modification année 2024 n°7 - Créations et suppressions de postes

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 07 novembre 2024 ;

Considérant la dernière mise à jour du tableau des effectifs au 15 octobre 2024 ;

Dans le cadre du fonctionnement des services de la Communauté d'Agglomération, les modifications du tableau des effectifs suivantes sont nécessaires :

1 – Création de poste : 1

Dans le cadre d'une réorganisation du service Ressources Humaines, il est créé un poste de rédacteur à temps complet pour assurer les missions de recrutement de la collectivité.

Affectation	Filière	N° du poste CIRIL	Cat.	Libellé Grade	Temps de travail	Date d'effet
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS						
Direction Ressources / RH	Administrative	-	B	Rédacteur	35h	01 01 2025

2 – Modification taux d'emploi d'un poste à temps non complet (Tnc) – Création de poste à temps complet (Tc) : 1

La modification du poste à temps non complet (Tnc) suivant, liée à un changement de taux d'emploi, est nécessaire : 1 poste à temps complet est créé :

➤ Poste Tnc

Affectation	N° du poste CIRIL	Filière	Cat.	Libellé Grade	Poste Tnc actuel à supprimer Temps de travail	Nouveau poste à créer	Date d'effet
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS							
Culture Bibliothèques	24 186	Culturelle	C	Adjoint du patrimoine	28h		
Culture Bibliothèques	24 186	Culturelle	C	Adjoint du patrimoine		35h	01 12 2024

3 – Modifications de la composition des postes : créations de nouveaux postes et suppressions des postes vacants

Des modifications dans l'organisation des postes et la composition des grades, liées soit à une réussite à concours, soit des changements de filière, ou encore aux résultats de la promotion interne 2024, imposent de faire évoluer l'organisation actuelle.

Filière	N° du poste CIRIL	Cat.	Temps de travail Actuel	Poste Actuel A supprimer	Nouveau Poste A créer	Date d'effet
BUDGET DECHETS						
Technique	28 551	C	35h	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 2 ^{ème} classe	01 01 2025

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière actuelle	Grade actuel	Nouvelle filière	Nouveau grade	Date d'effet
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS							
			Poste à supprimer		Poste à créer		
Direction Enfance Petite Enfance	28 831	35h	Médico-social	Educateur Jeunes Enfants	Administrative	Attaché	01 01 2025
Direction de l'Enfance	25 057	35h	Technique	Adjoint technique	Médico social	Agent social	01 01 2025

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière	Grade actuel	Nouveau grade	Date d'effet
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS						
				Poste à supprimer	Poste à créer	
Direction Solidarité, Attractivité et Cohésion sociale	24 225	35h	Administratif	Rédacteur ppal de 1 ^{ère} classe	Attaché	01 12 2024
Direction Ressources	24 631	35h	Administratif	Adjoint adm ppal de 1 ^{ère} classe	Rédacteur	01 12 2024
Direction Culture / Bibliothèques	24 105	35h	Culturelle	Adjoint du Patrimoine ppal de 1 ^{ère} classe	Assistant de conservation du patrimoine et des Bibliothèques	01 12 2024
TOTAL créations de postes à temps complet : 6						
Nombre de postes à supprimer : 6						
REGIE ASSAINISSEMENT						
Assainissement	24 309	35h	Technique	Adjoint Technique ppal de 1 ^{ère} classe	Agent de maitrise	01 12 2024
Assainissement	24 518	35h	Technique	Adjoint Technique ppal de 1 ^{ère} classe	Agent de maitrise	01 12 2024
Assainissement	24 311	35h	Technique	Adjoint Technique ppal de 1 ^{ère} classe	Agent de maitrise	01 12 2024
Assainissement	24 357	35h	Technique	Adjoint Technique ppal de 1 ^{ère} classe	Agent de maitrise	01 12 2024
TOTAL créations de postes à temps complet : 4						
Nombre de postes à supprimer : 4						

L'impact sur le tableau des effectifs est de 1,20 Etp Equivalent temps plein supplémentaire.

Le bureau communautaire est invité à :

- **Approuver les modifications présentées ;**
- **Créer les postes listés ci-dessus ;**
- **Supprimer les postes tels que présentés ;**
- **Prendre en compte ces modifications au tableau des effectifs à compter de leur date effet ;**
- **Imputer les dépenses sur les budgets concernés ;**
- **Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le 29 NOV. 2024

Notifié ou publié le 29 NOV. 2024

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

